برنامج تنفيذي الستمطان الاصطناعي اسنتي 2006-2006

ان الجمهورية الإسلامية الموريتانية والمملكة المغربية ، رغبة منهما في تعزيز التعاوان في مجال الأرصاد الجوية ؛ وتنفيذا لاتفاقية التعاون التقتي في مجال الأرصاد الجوية ، الموقعة بين وتنفيذا لاتفاقية التعاون التقتي في مجال الأرصاد الجوية ، الموقعة بين حكومتيهما بتاريخ 15 يونيون 2005 في نواكشوط ؛ قد اتفقتا على البرنامج التنفيذي التالي:

The third was a state of the state of

- - - C- - 1 C- - 1

بلد	خبراء ال	التاريخ	الأنشطة	
يتانيا	وريتانيين مور	الى 13 نوفىبر 2006 4 م		المرحلة
1 75		30 6	تحدید فریق خبراء علمی وعملی 07	اسة الجدوى
يتاني	غاربة مور وريتانبين	4 4	تشخيص للرصد الجوي من حيث المعدات والأشخاص	ear will be a
ريتانبا	معاربة موريتانيين	2 4	دراسة المناخ و تصنيف الغيوم.	
ريتانيا	مغارية مو موريتانيين	ر الى 30 نوفمبر 2006 4	اختيار المناطق المستهدفة والمعاينة	
وريتاني	مغاربة	1 الى 16 دجنبر 2006 2		3 4.5 3
<u></u>			برنامج الرحمة والمعدات الضرورو ــــــــــــــــــــــــــــــــــ	· con
موريتات	، مغاربة ، موريتانيين	1 إلى 16 دجنير 2006	- تاكيد الأرضية المفتارة لتموقع 0 المه لد الكهيائي و الرادار وزيارة	
المغرب	1 موریتانی او 2	1 إلى 25 بنابر 2007	بعض حقيتات العواه .	Long-State State S
	1 موریتانی او 2	05 الى 25 فبراير 2007		موريتانيين فسي
W	1 موریتانی او 2	05 إلى 10 يناير 2007	ـ النونيات والسواليات	المغرّب في مجال التغييب
	1 موریتانی او 2	05 إلى 25 فبراير 2007	ــرفسناء مركز العمليــــات	الاصطناعي للطقس
	1 موریتانی او 2	01 إلى 07 مارس 2007	- تجهيز وصيانة وإعداد المولد الكمياني	
	1 موریتانی او 2	01 إلى 07 مارس 2007	- تجهيز فصرائة شبكات الاتصالات	
	1 موریتانی او 2	01 الى 07 مارس 2007	ـ فيزاياء الغيوم	
موري	3 مغاربة	02 إلى 09 أبريل 2007	- العناصر اللازمة لتقييم تقدم الأعمال	مهدة عبل فيم موريتانيا من اجا
مور	6 مغاربة	02 إلى 06 مايو 2007	- زيارة خبراء مغاربة مـــن برنامج الغيث صحبة بعـض الضباط السامين	انطلاق برنامـــج الرحمة
مور	4 مغاربة		من القوات الجوية الملكية قبل فصل الشتاء في موريتانيا لاتخاذ قرار حول حملة 2007	
~	4 معارب	اکتویر 2007	_ تقییم احصائی و اقتصادی	تقييم الحملة

يدخل هذا البرنامج حيز التنفيذ مباشرة بعد التوقيع عليه، ويمكن تعديله أو الغاؤه، عند الاقتضاء، باتفاق بين الطرفين.

حرر في الرباط بتاريخ 27 أبريل 2006 م في نسختين أصليتين باللغة العربية.

عن الجانب المغربي

عن الجانب الموريتاني

عبد الكبير زهود كاتب الدولة لدى وزير إعداد التراب الوطني والماء والبينة المكلف بالماء

بسم الله اعليه ولد احمد كاتب الدولة المكاف باتحاد المغرب العربي



Sur invitation du Royaume du Maroc, une délégation mauritanienne a séjourné au Maroc du 8 au 16 septembre 2005.

Cette délégation se compose :

- Du Colonel Ahmed Ould Ameine Directeur de l'Armée de l'Air.
- De Monsieur Mome Ould HMALLA Directeur de l'Agriculture.
- De Monsieur Mohamed EL BECHIR Ould Mohamed LAGHDAF Responsable de la cellule Météorologie au Ministère de l'Equipement et du Transport.
- De Monsieur Moussa Ould HMIDNAH Directeur Adjoint de l'Hydraulique.
- De Monsieur Mohamed Abdallahi Ould BABAH chef du Centre de lutte anti- acridienne.

La visite de cette délégation a pour objet de renforcer la coopération bilatérale dans les différents domaines liés à la lutte antiacridienne et aux pluies provoquées et ses différentes composantes à travers la définition des programmes communs d'activités qui tiennent compte des situations actuelles et des perspectives de leurs évolutions à court et à moyen terme.

La délégation a été reçue, avec hospitalité, par les autorités marocaines à travers la Gendarmerie Royale qui a assuré un excellent accueil, hébergement et un bon calendrier de rencontres et de missions de travail à l'intérieur du Maroc.

Il faut souligner que Le Colonel Mohamed Ould ELHADY, attaché militaire à l'Ambassade Mauritanienne à Rabat a accueilli la délégation et a assisté à ses différentes activités.

La délégation mauritanienne a été reçue successivement par le Ministre de l'Agriculture et le Secrétaire d'Etat chargé de l'eau.

Ces audiences étaient l'occasion pour le Ministre et le Secrétaire d'Etat de renouveler la disponibilité du Royaume du Maroc pour développer la coopération dans l'ensemble des domaines en particulier la lutte antiacridienne, les pluies provoquées et le secteur de l'eau.

A son tour, le colonel Ahmed Ould AMEINE, a remercié les autorités marocaines pour l'accueil dont il était l'objet, lui et sa

délégation, et s'est félicité du niveau très élevé de la coopération entre nos deux pays.

Après ces audiences, des réunions techniques ont été tenues entre les deux parties et ont concerné la lutte antiacridienne et le programme pluies provoquées.

En ce qui concerne la lutte antiacridienne, il a été retenu conformément au procès verbal ci-joint les dispositions suivantes :

- Au cas où la situation acridienne s'aggraverait en Mauritanie, les autorités marocaines procéderont à la mise en place à Akjoujt d'une base aérienne d'intervention d'une capacité de traitement de 6000 ha par jour.
- Dans le cadre de l'ouverture d'un 3ème cycle en acridologie au Maroc au niveau du complexe horticole d'Agadir, il a été retenu que la partie mauritanienne fasse une proposition de candidature de 3 cadres pour bénéficier de cette formation. Des bourses du gouvernement marocain seront octroyées à ces cadres. En outre une formation de courte durée pourra être organisée au Maroc au profit d'un médecin pour le suivi médical du personnel de lutte antiacridienne.
- Dans le domaine de la recherche, un programme conjoint sera élaboré et validé à l'occasion d'un atelier regroupant les chercheurs des deux pays en novembre 2005

Concernant le programme pluies provoquées, et conformément au procès verbal et ses annexes ci-joints, il a été retenu de procéder à partir de novembre 2005 à l'étude de faisabilité du projet pluies provoquées en Mauritanie (annexe 1). Cette étude va être exécutée par des experts marocains et auront à traiter les thèmes suivants :

- Diagnostic de la météorologie en potentiel matériel et humain et proposition de mise à niveau
 - Etude climatologique et caractérisation des nuages
 - Choix de la zone cible et témoin

Après cette étude de faisabilité et à partir de janvier 2006, des experts mauritaniens subiront au Maroc une formation dans le domaine de la modification artificielle du temps.

Au cours du mois de mai 2006, une mission d'experts marocains séjournera en Mauritanie pour le lancement du programme.

Enfin au cours de cette mission, des contacts avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'eau ont permis de définir des axes de coopération entre notre pays et le Maroc en matière de gestion des ressources en eau (annexe 2)

En vue de mettre en oeuvre ce programme de coopération, il est nécessaire de prendre les dispositions pour la prise en charge des équipes marocaines impliquées dans ces différents programmes, de même que les équipes mauritaniennes devant effectuer le voyage au Maroc, en tenant compte des contraintes et du calendrier en annexe 2.

COOPERATION MAROC - MAURITANIE EN MATIERE D'INSEMINATION DES NUAGES PROGRAMME « RAHMA » - Annexe 1 -

				1	
PHASE	OPERATIONS				
F'43		DATE		EVD	
Etude de aisabilité	-Désignation d'une équipe scientifique et opérationnel	Du 07 au 13 Novembre		EXPERTS	D'ANIMATIC
	-Diagnostic d- 1	le.	2005	4 mauritanien	s Mauritanie
	matériel et humain et proposition de mise à niveau	;		3 marocains et 4 mauritaniens	Mauritanie
	caractérisation des nuages.		24	marocains et mauritaniens	Mauritanic
	-Choix de la zone cible et témoin ;	Du 28 au 30 Novembre 200	2 r	marocains et	Mauritanie
	-Exposé de la faisabilité, la structure et montage du programme RAHMA ainsi que le matériel nécessaire pour ce projet.	Du 10 au 16 Décembre 2003	5	arocains	Mauritanie
1 2	-Confirmation sur le terrain des choix des sites générateurs au sol et radar et visite de quelques rétentions	idem	4 ma	arocains et Juritaniens	Mauritanie

Mission de travail en Mauritanic pour le	ritaniens laroc le domaine lication iclle du ent réss - Ph - Elé évalu travai matér	-Prévision et prise de de la communication des opérations et management programme et maintenance de conferateurs au sol et réparation du produit simique et l'acquisition du produit de la communication de la	décision at d'un e des	Du 10 au 25 J Du 05 au 25 Fev Du 05 au 25 Fev Du 05 au 25 Fev Du 01 ^{er} au 07 Mars u 01 ^{er} au 07 Mars	evrier 2006 Tier 2006 ars 2006	mauritan l ou 2 mauritan l ou 2 mauritanies l ou 2 mauritanies l ou 2 mauritanien l ou 2 mauritanien l ou 2 mauritanien l ou 2 mauritaniens l ou 2 mauritaniens	mens Maroc mens Maroc ms Maroc ms Maroc Maroc Maroc
lancement of programme HMA	du pro compa officier Forces saison d	e des experts marocains gramme Al-Ghait en gnie de quelques es supérieurs des Royales Air, avant la l'hivernage en nie en vue de prendre sion sur la campagne	3	2 au 06 mai 2006		marocains	Mauritanie Mauritanie
Evaluation de a campagne.	Evaluation économiqu	statistique et	Octob	pre 2006	4 marod 4 mauri	cains et Mai taniens	uritanie

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des Transports

V°/МТ/М

00000262

بسم الله الرحمن الرحيم هورية الإسلامية الموريتانية

سرف - إخاء - عدل

رة النقل

زير Le Ministre

A

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances

Nouakchott

Objet: Projet Pluie Provoquée (RAHMA)

Notre pays a signé en 2005 une Convention de Coopération avec le Royaume du Maroc dans le domaine de la pluie provoquée.

Un programme d'exécution a été élaboré et signé par les deux parties à la réunion de la Commission à Rabat en 2006.

Ce programme prévoit quatre phases :

Phase 1			
rnase 1	Etude de faisabilité ;	novembre -décembre	2008
Phase 2	Formation;		
Phase 3	Mise en œuvre (acquisition des	janvier - mars	2009
	Équipements, installation et exécution	•	
	des opérations d'encensement);		
Phase 4	Evaluation de l'exécution du projet;	janvier – juin	2009
Т		Décembre	2009
1 2 nromide			

La première phase, dite phase « d'étude de faisabilité » concerne

- Le diagnostic de la météorologie en moyens matériels et humains et proposition de mise à niveau;
- L étude climatique et caractérisation des nuages;
- Le choix de la zone cible et de la zone témoin.

Courier Arrivée Sous le N° 25 M Date 1/66 - 10 S Pour l'exécution de cette phase, il est prévu qu'une équipe de trois experts marocains se rende en Mauritanie au mois de novembre 2008.

La deuxième phase « formation », concerne la formation des cadres mauritaniens au Maroc.

Compte tenu de l'importance de cette activité et de l'engagement de notre pays pour faire de la maîtrise de l'eau son objectif principal, il est nécessaire que les moyens relatifs à l'exécution des deux premières phases de ce projet soient mobilisés.

L'exécution des deux premières phases requiert un montant de 23 530 000 UM (voir document en annexe).

Il est à signaler que le cout des deux dernières phases sera défini par l'étude de faisabilité.



- A PM
- ♠ MSG/PR

Pieces joints:

- Note relative à la pluie provoquée
- Convention entre RIM et RM
- Programme d'exécution
- Evaluation financier

